

Objet : Inscription au dispositif « Devoirs faits » 1^{ère} session

Quand ?

A compter du lundi 10 octobre jusqu'au vendredi 16 décembre inclus, le collège proposera aux élèves un temps d'étude accompagnée, pour réaliser leurs devoirs. La prise en charge se fera, en fonction de l'emploi du temps des élèves et en fonction des professeurs disponibles.

Par qui ?

L'encadrement des élèves est réalisé par des professeurs volontaires et/ou des assistants d'éducation.

Qui est concerné ?

Les élèves volontaires de toutes les classes peuvent s'inscrire avec l'autorisation de leurs responsables légaux.

Combien l'inscription coûte-t-elle ?

Ce programme ne revêt aucun caractère obligatoire, c'est un **service gratuit** mis à la disposition des familles. Cependant, tout élève qui perturberait ces séances par son comportement en serait exclu.

Pour être efficace, cet accompagnement doit être suivi sur toute la session, et surtout, l'élève doit disposer du matériel nécessaire pour travailler (anticipation des devoirs à faire...).

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de notre dévouement.

M. ESCALLIER-DURONT et Mme MATHIEU

Principal et Principale Adjointe

(Merci de retourner ce coupon au professeur principal de votre enfant pour le 05/10/2022).

Nom élève : Prénom : Classe :

Je soussigné(e) demande à ce que mon enfant participe au programme « **Devoirs faits** ».

Nous vous rappelons que le programme "**Devoirs faits**" se mettra en place à **partir du 10 octobre et apparaîtra dans Pronote.**

Date :

Signature des parents :